

## Répartition, effectifs et évolution des populations d'oiseaux d'eau nicheurs en Wallonie et à Bruxelles

par Jean-Paul JACOB et Emile CLOTUCHE - Centrale Ornithologique Aves

L'avifaune nicheuse des zones humides de Wallonie et de Bruxelles comprend plusieurs dizaines d'espèces, allant des oiseaux des plans d'eau comme le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*) aux habitants des végétations paludicoles comme le Blongios nain ou la Locustelle lusciniioïde. Cette partie de notre avifaune a depuis longtemps retenu l'attention des ornithologues, suscitant nombre d'observations et d'inventaires. Les années 1995-96 ont été choisies pour réaliser de nouveaux recensements de la majorité de nos espèces. A la lumière des informations ainsi obtenues au cours des dernières décennies, les conclusions suivantes peuvent être tirées.

1. L'avifaune des zones humides s'est diversifiée au cours du siècle écoulé. Grâce aux effets des protections légales, du développement de certains habitats et de la dynamique des populations de régions voisines, plusieurs espèces indigènes ont pu s'installer : les fuligules (*Aythya sp.*), le Canard chipeau (*Anas strepera*), le Tadorne (*Tadorna tadorna*), la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) et le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) par exemple. Ces nouveaux nicheurs sont principalement des piscivores et des oiseaux liés aux plans d'eau.

2. Cette diversification s'accroît encore, de manière plus récente, par la multiplication des observations suivies d'installations comme nicheurs à l'état libre de plusieurs anatidés exotiques : Oulette d'Egypte (*Alopochen aegyptiacus*) et Bernache du Canada (*Branta canadensis*) en particulier. Le problème des canards bâtards est connexe à ce phénomène.

3. L'évolution des populations indique une augmentation des effectifs de nombreuses espèces au cours des années 70-80, notamment des espèces nouvellement installées et de celles qui ont directement bénéficié des mesures de protection car leur rareté résultait principalement de prélèvements excessifs (Héron cendré *Ardea cinerea* par exemple). En revanche, la situation des espèces liées aux végétations de ceinture et aux bas-marais se détériorait de plus en plus à la même époque.

4. L'évolution plus récente indique que seuls des piscivores progressent encore de manière sensible. Les autres espèces voient leurs faibles populations fluctuer autour du niveau atteint ou décroître pour les amener au seuil de l'extinction régionale. Pour la plupart, le caractère marginal des populations de Wallonie et de la région bruxelloise est patent. Il est souvent lié à la faible extension régionale des habitats potentiels. Comme dans le cas du Vanneau (*Vanellus vanellus*), il est également possible que la productivité soit trop faible dans nos régions, pour diverses raisons, créant un puits écologique : certaines espèces ne se maintiendraient qu'au prix d'une immigration régulière.

5. La majorité des espèces principalement paludicoles sont en danger de disparition. Selon les cas, leur reproduction est devenue irrégulière ou rare au point de ne pas dépasser le niveau de cinq couples nicheurs. La situation du Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), du Grand Butor (*Botaurus stellaris*), des Sarcelles d'hiver et d'été (*Anas crecca* et *A. querquedula*), de la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*), de la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) et de plusieurs fauvettes de marais est critique. Nous illustrons donc une nouvelle fois le constat de la régression/disparition des espèces spécialistes alors que des oiseaux moins exigeants se maintiennent ou se multiplient.

Les perspectives sont de ce fait assez inquiétantes. Pour y remédier, autant que faire se peut encore, des efforts de conservation doivent porter prioritairement sur la préservation des sites encore occupés ou recolonisables par ces espèces en danger, qui font de très longue date partie de notre avifaune nicheuse. La maîtrise de l'ensemble des sites humides de réel intérêt pour l'avifaune nicheuse spécialisée est un objectif important, comme l'est une politique de gestion et de restauration de sites qui prenne nettement en compte la dimension ornithologique.

---

## L'hivernage des oiseaux d'eau s'est-il développé en Wallonie et à Bruxelles au cours des trente dernières années?

par Pierre LOLY, Emile CLOTUCHE et Jean-Paul JACOB - Centrale Ornithologique Aves

Des dénombrements d'oiseaux d'eau sont organisés en hiver depuis 1965 en Wallonie et en Brabant. D'abord étendus à l'ensemble du Brabant, ils sont maintenant limités à la Wallonie et à la grande région bruxelloise. La présente communication porte sur ces deux Régions. Depuis le début, les recensements hivernaux d'oiseaux d'eau ont été mis sur pied dans le contexte plus large d'un suivi continental, afin de disposer de l'information de base nécessaire à l'établissement d'un programme international pour la conservation des zones humides et des oiseaux d'eau. Deux objectifs assignés à ces recensements nous concernent surtout :

1. estimer la taille des populations hivernantes. Pour ce faire, il a été décidé de se baser sur le recensement de janvier, soit au moment où les oiseaux d'eau stationnent dans leurs quartiers d'hiver et que leur distribution est donc la plus stable.
2. décrire et analyser les fluctuations d'effectifs, grâce à un suivi réalisé sur une longue période, afin, comme pour tous les systèmes de surveillance, de pouvoir se dégager de simples fluctuations.

En pratique, en matière de recensements régionaux, nous distinguons parmi nos espèces :

- les oiseaux à distribution dispersée, répartis sur un grand nombre de sites; ce sont